

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, session 2024

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, au titre de l'année 2024 :

Madame LE COZ THOUVAIS Krystel, ige, présidente, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Monsieur RIGOLLET Sylvain, ige, vice-président, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Madame OUZZINE MARIN Soraya Paloma, ige, experte, Institut national universitaire Jean François Cham, Albi.

Madame FARGEOT DUVERGE Christine, ige, Uppa, Anglet.

Monsieur VEZIEN Ludovic, ige, Université de Bordeaux, Bordeaux.

Monsieur CORNILLE Aurélien, assistant ingénieur, suppléant, Institut universitaire de technologie Bordeaux Montaigne, Pessac.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Pessac, le 4 juillet 2024

Le Président,

Alexandre PERAUD

